

TRAFIQUANTS DU RAIL

CHAPITRE I

Dans la nuit, solitaire, l'homme marchait le long de la voie sur le ballast, il venait de parcourir un bout de chemin depuis la gare. Seule la lueur de la lune éclairait ses pas trébuchants sur les cailloux, il progressait doucement au milieu de cet enchevêtrement de rails et d'aiguillages vers son but, essayant de ne pas tomber. Au loin, l'éclairage d'un haut lampadaire montrait dans un halo brumeux une locomotive de manœuvre garée sur les voies de gauche. Il faisait frisquet au milieu de cette nuit sur cette aire de manœuvre des trains de marchandises située à un kilomètre de la gare de Lyon. Comme il n'était couvert que d'un vieux blouson rapiécé sur un tee-shirt dont la couleur passée ne disait plus son âge, il frissonnait. Il s'arrêta un moment pour rajuster le jean troué aux genoux qu'il avait chopé dans une poubelle, puis traversa différentes voies, s'arrêtant quand un convoi passait à allure réduite. On lui avait dit qu'il fallait aller sur la gauche où se trouvaient des wagons de marchandise stationnés, c'était là qu'avaient été entendus des cris, des pleurs, des coups frappés contre les parois.

Qu'était devenu son ami Moussa ? Il était inquiet, il ne l'avait pas revu depuis une semaine maintenant. Il avait erré dans toutes leurs planques habituelles, s'était renseigné au foyer social, à la salle de shoot, au squat près de la gare, Moussa n'était pas réapparu depuis son entreprise de recherche.

C'était devenu une véritable obsession pour lui : retrouver sa fille. Il lui avait raconté son histoire folle pour qu'il comprenne ce qu'il avait vécu :

Il était parti du Sénégal, avec toutes ses économies, puis

entassé dans un camion accompagné de sa femme et de sa fille. Ils avaient traversé en un mois l'Afrique jusqu'en Libye et après une longue attente dans un camp, ils s'étaient embarqués pour l'Europe. Ils avaient réussi à passer la mer de nuit sur un dinghy et par bonheur ils n'avaient pas coulé. Ils avaient été recueillis par un bateau humanitaire qui les avait conduits à Lampedusa.

Moussa lui avait raconté : sur le bateau, ils étaient serrés les uns contre les autres, avec comme seule sécurité un vieux gilet de sauvetage qu'il n'avait pas réussi à fermer. Au milieu de la mer à chaque vague trop forte la peur, attisée par les cris d'enfants, s'était emparée des passagers. Deux d'entre eux avaient lâché prise et dans la nuit, même avec les lampes, ils n'avaient pas pu les récupérer.

Arrivés au port, après une longue attente, les sauveteurs leur avaient donné à manger et les avaient recouverts de couverture de survie. Ils avaient fait la queue sous le soleil pour l'enregistrement, le check-up, le questionnaire, puis avaient été à nouveau dirigés vers un camp.

De ce port, la répartition les avait envoyés en France à Grenoble, ils avaient été installés provisoirement dans un hôtel, puis il avait trouvé du travail à la plonge dans un restaurant tandis que sa femme faisait des ménages. Ils avaient vécu quelques années dans un logement social qui leur avait été attribué et sa fille Khady avait pu aller à l'école.

Ils avaient décidé, quand sa fille avait eu 16 ans et comme elle avait été bonne à l'école, d'aller à Paris, là elle pourrait trouver un emploi. Ce fut son erreur, car à peine arrivé en pleine épidémie de Covid, son épouse contractait la maladie et comme elle était très affaiblie, elle en mourut. Khady, malheureuse et furieuse contre son père, parti avec son petit ami. Ayant perdu sa famille et extrêmement déprimé, il commença sa descente aux enfers. Devenu SDF, accro au crack, vivant dans des squats, faisant la manche et les poubelles il avait survécu jusqu'à ce qu'il le rencontre.

Mon histoire, que je lui avais raconté était moins difficile. « Je m'appelle Abdou, orphelin, originaire de Dakar, entré en fraude depuis le Maroc et l'Espagne via une cache dans un camion de fruits et légumes, j'étais à Paris depuis trois ans sans emploi ni domicile ». Le résultat était identique : tous les deux, nous étions deux lions sénégalais de Téranga perdus dans la jungle de cette ville, désormais liés par le sang. Nous avions prêté serment de nous en sortir et, par tous les moyens, retrouver sa fille ; je lui avais promis de l'aider. Les rafles humanitaires sociales nous avaient conduits dans des refuges où toute la misère du monde s'étalait. Ce n'était pas nous, nous avions été au fond de l'abîme, nous avions été blessés lors de batailles au couteau, nos bras étaient couverts de piqûres et d'infections, nous étions amaigris, nos esprits étaient perturbés et faibles, mais nous avions une conviction : à deux, tout était possible, nous devons nous en sortir.

C'est à la suite de cette promesse que nous avons traîné nos oreilles partout, guettant chaque information sur les trottoirs, sur la colline du crack, dans les zones occupées des sous-sols du métro et de la gare de Lyon à la recherche d'une jeune africaine nommée Khady. Un jour, nous avons surpris cette conversation sur des wagons de marchandise stockés sur les voies ferrées de la gare de Lyon et des cris humains qui en sortait, des bruits courraient sur un trafic d'être humain et un réseau de prostitution. J'avais tenté de dissuader Moussa d'y aller seul, mais il avait profité d'un soir où je planais, depuis je ne l'avais pas revu.

Un tracteur diesel de manœuvre approchait, il prit la voie sur laquelle était stocké le train de marchandises, ralentit, tamponna légèrement le dernier wagon. Lors du choc, j'entendis clairement des exclamations venant de là. Un homme sauta de la machine sur le ballast, alla décrocher le dernier attelage du train afin de le prendre en remorque.

Je profitais de son mouvement pour me glisser à l'intérieur de la locomotive, j'avisais une place pas très confortable der-

rière la banquette du conducteur, je roulais sur le sol et m'y réfugiait.

L'engin démarra doucement tirant son wagon, passant d'un aiguillage à l'autre, il s'approcha d'une entrée routière où une camionnette était garée.

Il s'arrêta dans un crissement métallique de frein, le conducteur sauta à terre, j'en profitais pour regarder le plus discrètement possible ce qui se passait.

Un homme armé, avait ouvert le passage routier, le cheminot s'employait à défaire les chaînes qui scellaient les portes du wagon, des ombres une à une en descendait péniblement et étaient conduites sous bonne garde jusqu'au véhicule

J'en comptais dix, rapidement je regagnais ma cachette.

CHAPITRE II

Bonjour Franck, venez dans mon bureau, j'ai quelque chose pour vous.

L'appel de Marceau détourna l'attention de l'inspecteur principal du dossier dans lequel il était plongé, il s'étira et se dirigea vers le bureau du commissaire :

— Vous êtes bien matinal aujourd'hui, j'ai du travail pour vous.

Vous devez aller à la morgue, car nous avons deux cadavres sur les bras là-bas. En soi-même rien d'exceptionnel, car ça arrive de temps en temps qu'un train heurte dans la nuit un ivrogne sur les rails, sauf que cette fois-ci l'un et l'autre ont été retrouvés percutés sur des voies de la gare de Lyon, dans le même secteur de chargement des marchandises, à une semaine d'écart. Tous les deux semblent SDF, tous les deux semblent Africains, tous les deux ne sont pas répertoriés. Trop de coïncidences, il faut aller voir.

— D'accord, je boucle mon dossier et j'y vais, vous avez des noms et des identifications ?

— Rien pour l'instant, je vous laisse faire.

Franck enfourcha sa Triumph et fonça à l'institut médico-légal du quai de la Rapée où étaient stockés en chambre froide les deux corps. Il avait annoncé sa visite, il fut reçu par le médecin légiste de garde.

Celui-ci avait sorti les deux cadavres de leur casier de la chambre froide pour les exposer sur les tables d'autopsie.

— Bonjour Franck, vous me remettez, nous avons travaillé ensemble il y a quelques années dans l'affaire Lampion.

– Oui, bien sûr comment allez-vous, je crois que vous avez deux enfants, ils ont dû grandir maintenant.

– Oui, il y en a un qui fait médecine, l'autre est plutôt artiste s'orienté vers les beaux-arts.

– Alors que disent nos clients ?

– Ils ne sont pas dans un bel état, ils ont été l'un et l'autre écrasé par le passage d'un train, une jambe broyée pour l'un, pour l'autre c'est plutôt le torse, ce n'est pas très joli à voir. J'ai pris sur moi de photographier leur visage, de relever les empreintes et des échantillons d'ADN et de commencer à analyser leurs fluides. Drogues, sous-alimentation, parasites, bref des SDF drogués, certainement en provenance d'Afrique de l'Ouest selon leur morphologie.

– Je prépare leur dossier complet et je vous le fais passer.

– Où ont-ils été trouvés ?

– Sur des voies de marchandises près de la gare de Lyon, je vous ai mis dans le dossier les photos de positionnements des corps et les dates de découverte.

Je suis intrigué, car statistiquement deux collisions dans le même endroit à une semaine de différence me semblent tout à fait impossibles, surtout dans une zone où les mouvements ne sont pas très rapides.

Ça ressemble plutôt à des exécutions, d'autant plus que j'ai trouvé des traces d'entraves sur les poignets des deux hommes.

– Bien, je vais demander une autopsie complète, et vous me passez le dossier dès que possible, pour le moment donnez-moi simplement les photographies et les lieux de découverte.

– Je vous tiens au courant.

– Merci, à bientôt, je dois filer.

Muni de ces documents, Franck alla en moto tout de suite sur place inspecter les lieux de la découverte des deux cadavres. Il rejoignit le passage routier qui croisait les voies ferrées. Muni du plan, il retrouva les petits drapeaux de positionnement des deux corps, il releva les numéros de voie et la distance des

repères. Effectivement, ils étaient assez proches l'un de l'autre dans cet enchevêtrement d'aiguillage et de rails, une vingtaine de mètres environ. Quelques wagons de marchandises en convoi ou solitaires étaient dispersés attendant d'être tractés et aiguillés pour rejoindre une destination. Des locomotives de manœuvre tiraient depuis les quais de chargement des wagons pleins, constituant peu à peu un train.

Il réfléchit un moment à la configuration des lieux, il allait mettre discrètement cet endroit sous surveillance. À une cinquantaine de mètres il y avait un poste d'aiguillage, autour des mats d'éclairage, quelques caméras, ce n'était pas assez. Il fit rapidement un plan, indiqua les points stratégiques et les angles de vision.

Il demanda par téléphone à Prairie, son adjoint, de contacter le service technique chargé de monter les surveillances et lui expliqua ce qu'il voulait et lui envoya une photo du plan qu'il avait fait. Puis, il confirma à Marceau qu'il allait continuer son enquête auprès des services de la SNCF, il lui demanda de contacter les agents de contrôle et de surveillance des voies pour être annoncé.

Il se rendit aux services techniques de la gare qui avaient été prévenus, il se présenta et demanda à consulter les mouvements des trains des deux jours et nuits précédant la découverte des corps, la liste des conducteurs en service, leur emploi du temps, leur affectation, ainsi que ceux qui étaient de garde aux postes d'aiguillage; qu'ils préparent aussi les enregistrements vidéo des trois caméras qu'il avait repérées. Il passerait le lendemain pour tout récupérer et visualiser les copies.

Il retourna à la brigade et avec Prairie ils se répartirent les tâches de son plan d'action.

Prairie allait se charger de visiter les squats autour de la gare, faire le tour des refuges, des salles de shoots et interroger les habitués. Une copie des photos lui permettrait de se faire préciser les identités des deux morts. Un message sur des

affichettes explicites placardées près des lieux où se réunissaient les communautés africaines, avec un numéro d'appel qui pourrait peut-être de permettre des témoignages.

Lui de son côté, irait récupérer les deux dossiers de la morgue et de la SNCF. Avec ces éléments empreintes et photos, il émettrait une demande auprès du HCR, de Frontex et d'Interpol pour essayer d'identifier les victimes.

Les plombiers de la brigade étaient envoyés sur le site et sous couvert d'une société d'électricité et installaient des caméras infrarouges sur les mâts d'éclairage et les poteaux de signalisation afin de couvrir la zone. L'ensemble était relié à un réseau wifi qui recueillait les images qui étaient enregistrées dans un des postes de surveillance du sous-sol du « Bastion », surnom donné au nouveau bâtiment de la brigade criminelle dans le 17^e arrondissement.

Quelques jours plus tard, ils faisaient le point :

Prairie lors de ses pérégrinations de recherche avait rencontré des responsables des refuges qui effectivement avaient hébergé quelquefois les deux hommes.

Ils s'appelaient Moussa et Abdou, ils venaient du Sénégal, ils étaient amis et l'un d'entre eux cherchait sa fille.

Cela lui avait été confirmé par d'autres vagabonds dans un squat qu'ils fréquentaient souvent. Ils les avaient entendus parler d'une recherche qu'ils faisaient suite aux informations de probable trafic humain sur les voies de la gare de Lyon.

Aussitôt, ils modifièrent les affichettes pour personnaliser les photos des deux hommes et les répartirent.

Franck reçut une réponse de Frontex. Moussa, sa femme et sa fille, avaient été recueillis à Lampedusa, ils avaient reçu des autorisations de séjour provisoires en Union européenne et avaient été dirigés vers Grenoble en France. Franck demanda immédiatement au centre des réfugiés de l'Isère des renseignements complémentaires. Par contre pour Abdou aucune information ne leur était parvenue, il était sur le territoire depuis un certain temps et

parfaitement inconnu. Chaque jour, à tour de rôle, ils visionnaient les enregistrements de la zone mise sous surveillance.

Ils bâtirent peu à peu leur dossier, Marceau à ce stade décida de demander au parquet d'émettre une plainte contre X pour association de malfaiteurs et meurtres.

Franck avait passé au crible les emplois du temps des chefs de train et des aiguilleurs. Ressortaient les noms d'un certain nombre d'individus qui avaient été de service les deux nuits précédant la découverte des corps. Deux machinistes de manœuvre et deux aiguilleurs. Ils décidèrent de ne pas les interpeller, mais de les mettre sous surveillance. Ils se concertèrent avec la direction du planning de la SNCF afin d'obtenir sa coopération. Quand allaient-ils à nouveau être de garde ensemble ? Les tours se répétaient tous les deux semaines environ.

Pour le moment, ils n'avaient rien obtenu des enregistrements de la zone sauf des mouvements normaux propres à l'activité.

Les affichettes avaient produit leur effet : des coups de téléphone avaient été reçus, mais aucune information supplémentaire de ce qu'ils connaissaient déjà n'avait été donnée, sauf une assez mystérieuse qui parlait d'une jeune fille retenue prisonnière quelque part en grande banlieue. Prairie tenta de contacter le correspondant sans succès.

La nuit de garde des suspects approchait ; aussi, décidèrent-ils de veiller devant les écrans à tour de rôle ces nuits-là.

La première nuit, il ne se passa rien d'anormal, les mouvements des locomotives n'avaient rien de suspect et correspondaient aux actions planifiées.

La seconde fut plus fructueuse, vers deux heures du matin un tracteur décrocha un wagon d'un train de marchandises et l'emmena par multiples aiguillages et manœuvres devant la zone de croisement routière. Un véhicule attendait là.

Ils virent nettement grâce à la caméra infrarouge l'homme en arme, l'ouverture des portes du wagon, le transfert d'humains confinés vers la camionnette. Ils relevèrent le numéro de

locomotive, le numéro de voie où avait été prélevé le wagon et le numéro d'immatriculation et la marque du véhicule.

Difficile d'identifier le conducteur de la locomotive, mais avec ces informations, les heures de service des cheminots et des aiguilleurs complices, ils pourraient procéder à des arrestations.

Ils se firent préciser la provenance du train de marchandises duquel avait été extrait le wagon. Les services de contrôle des mouvements des trains leur indiquèrent que celui-ci provenait d'Italie directement.

D'autre part, le véhicule avait été facile à identifier, car il s'agissait d'un véhicule de location. Le loueur leur avait ouvert ses cahiers et ils avaient pu s'apercevoir que ces locations se répétaient à intervalles réguliers, toujours le même donneur d'ordre, à peu près le même kilométrage de l'ordre de 180 à 200 km. Elles correspondaient bien aux dates précédant la découverte des corps et celle de la prise de vue, en flagrant délit, par les caméras. L'affaire devait durer depuis un bout de temps, car ça faisait deux ans qu'ils travaillaient régulièrement avec cette société de location.

Quel était ce donneur d'ordre : une société située dans le 93, fabriquant de vêtements bon marché, qui employait, jour et nuit, des dizaines d'ouvrières devant des machines à coudre dans un sous-sol. Bien connue des services de l'inspection du travail, elle avait fait l'objet de multiples contraventions, mais appuyée par les collectivités locales elle continuait de prospérer. Le patron d'origine moldave parlait avec un fort accent russe ; interrogé, il avait démontré qu'il utilisait ces véhicules de location pour le transport de ses matières premières. Effectivement, les prélèvements effectués montraient des bouts de fils de tissus un peu partout dans les véhicules.

Il n'y avait pas de preuve de son implication, ils y reviendraient plus tard. Un juge d'instruction avait été nommé pour donner suite à la plainte du parquet, il donna aux deux policiers l'autorisation d'arrêter les quatre cheminots.

CHAPITRE III

Les quatre hommes avaient été surpris à l'aube et leurs maisons fouillées, chez deux d'entre eux on avait trouvé de grosses sommes d'argent bien cachées. Chez les deux autres des automobiles luxueuses qui n'avaient rien à voir avec leur niveau de revenus.

Mis en garde à vue, ils avaient fait appel à un avocat pour se défendre. Les premières heures de l'interrogatoire s'étaient révélées extrêmement pénibles. Accusés de meurtre, de trafic d'êtres humains, de crimes en bande organisée, ils niaient tout. La provenance de leur argent, leur implication dans la mort des deux hommes et le trafic d'humains. En face des preuves : les images, leur planning, leur numéro de tracteur de wagon, ils disaient que ce n'étaient pas eux, que d'autres leur avaient volé leur locomotive. Comment les aiguillages avaient-ils été manœuvrés, par qui ? Les aiguilleurs avaient commencé à craquer :

Ils étaient deux dans le poste d'aiguillage à cette heure-là, et ils avaient manœuvré pour que le tracteur diesel se rapproche du véhicule sur la voie terrestre.

Prairie et Franck se relayèrent pendant douze heures, les interrogeant les uns après les autres, convaincus qu'ils tenaient les coupables.

Alternativement, ils les remettaient en cellule. Marceau vint leur donner un coup de main et voyant leur obstination et commença à se fâcher, leur promettant de prolonger leur garde à vue et de les incarcérer.

Un des aiguilleurs craqua et demanda à être protégé s'il révélait la vérité : il n'était pour rien dans les meurtres, il avait

été payé pour permettre les manœuvres que les conducteurs avaient indiquées à son collègue, il ne savait pas que c'était pour un trafic d'être humain, il pensait à un détournement de marchandises. Il ne connaissait pas ces conducteurs, il ne les avait jamais vus auparavant, il avait juste reçu une somme à chaque fois, il avait gardé l'argent sans le dépenser.

C'était suffisant, la garde à vue était prolongée de 24 heures. À son issue, les trois des hommes étaient incarcérés, le quatrième, celui qui avait parlé, était laissé en liberté sous caution et contrôle judiciaire avec un bracelet électronique.

Un coup de téléphone arriva sur la ligne de renseignement. Une voix féminine laissait le message suivant :

— Je veux parler à l'inspecteur qui recherche Moussa et sa fille. Je laisserai un message dans deux heures sur le numéro de l'inspecteur, je lui donnerai un rendez-vous dans un endroit sûr, il doit venir seul, je ne lui parlerai que s'il est seul.

Effectivement deux heures plus tard, le message arriva sur le portable de Prairie :

— Demain, 10 heures du soir, devant la cathédrale Saint-Denis, venez seul sans collègues aux alentours et sans armes. Je pourrais vous informer du lieu où Khady est retenue. Vous êtes reconnaissable, je vous ai déjà croisé, inspecteur Prairie.

Franck ne voulait pas laisser Prairie y aller seul, mais celui-ci était convaincu qu'il devait s'y présenter seul, s'il voulait obtenir ces informations. Il porterait un gilet pare-balle et un bip de positionnement extrêmement discret. Son téléphone lui serait certainement enlevé, Franck se mettrait en planque dans une rue parallèle. Ils exposèrent leur plan à Marceau qui n'était pas très chaud pour laisser son inspecteur se mettre peut-être en danger. Mais il l'approuva sous réserve que des contrôles discrets soient installés aux deux bouts de la rue au cas où il y aurait une tentative d'enlèvement.

Le lendemain soir, Prairie poireautait devant l'entrée de la basilique quand son téléphone sonna :

— Il y a une patinette électrique derrière vous contre le mur, prenez-la et remontez la rue jusqu’au Café des sports, entrez dedans et ressortez par les cuisines, je vous attends là. Ne tentez pas de prévenir qui que ce soit, jetez votre téléphone dans le caniveau devant vous, vous êtes surveillé.

Prairie jeta un coup d’œil aux alentours, une demi-douzaine de personnes dans un rayon de 20 mètres étaient susceptibles de voir ce qu’il faisait, il s’accroupit tout en ouvrant la communication avec Franck :

— Bon, bon je m’exécute, je laisse mon téléphone et je vais au Café des sports comme vous le demandez et il laissa partir l’appareil dans l’égout.

Il se saisit de la patinette et remonta rapidement la rue jusqu’au prochain carrefour où se trouvait le Café. Il entra, cherchant les cuisines qui étaient au fond près des toilettes, trouva la sortie qui donnait dans une petite ruelle. Le choc qu’il reçut sur la tête le fit vaciller, puis il sombra dans le coaltar.

Alerté Franck avait bien entendu le message de Prairie, il joignit les agents postés aux deux bouts de la rue, leur ordonnant de le rejoindre au Café des sports, quand ils arrivèrent c’était trop tard, Prairie avait été enlevé.

Très vite, il essaya de le localiser grâce à la balise, celle-ci ne bougeait pas, il se dirigea vers la ruelle où il trouva les vêtements de Prairie, étalés sur une cinquantaine de mètres.

Quand il rentra à la brigade et expliqua au commissaire ce qui était arrivé, celui-ci fut pris d’une immense fureur. Il demanda de réinterroger les suspects mis à l’ombre : Ils savaient bien d’où venait l’argent, au moins un parmi eux, Franck fera une descente dans cette entreprise de fabrication vêtements à bas prix et mettra en examen le patron et son assistante. Prairie ne lui avait-il pas laissé les coordonnées, pour plus amples informations.

Il a raison se dit Franck, nous devons tirer tous les fils possibles. Il téléphona à la femme de Prairie, lui expliquant la

situation. Celle-ci poussa des cris d'orfraie, elle lui avait bien dit d'arrêter ce métier trop dangereux à son goût, il avait des enfants à élever, elle ne voulait pas se retrouver seule. Franck la rassura en lui disant que toute la brigade était mobilisée pour retrouver son mari.

Les trois prisonniers furent réinterrogés plutôt durement par des collègues de Franck et Marceau lui-même. Les quelques jours de prison les avaient déjà déstabilisés, ils étaient traités par les autres prisonniers de « lâche, tueur à la loco ». De son côté, Franck organisa la descente surprise dans l'entreprise du 93, il mit en examen le patron et son assistante au prétexte de trafic et enlèvement de personne. Tout ce petit monde de voyou allait bien finir par parler une fois confrontés les uns aux autres.

Ils avaient fouillé les moindres recoins de l'entreprise, provoquant une quasi-panique chez le personnel. Certains d'entre eux qui travaillaient au noir en touchant par ailleurs des indemnités de chômage avaient tenté de s'enfuir, ils avaient été emmenés dans un panier à salade vers le commissariat local. La liste des personnels avait été saisie et les dossiers passés à la police pour mise en examen.

L'interrogatoire de prévenus se déroulait maintenant depuis des heures quand le second aiguilleur désigna le conducteur qui lui donnait les ordres contre de l'argent. Combien ? 10 000 à partager avec l'autre technicien à chaque transaction.

Interrogé, l'autre conducteur finit aussi par craquer, jurant qu'il n'était pour rien dans ces meurtres, il se contentait de positionner les trains de marchandises sur les voies indiquées par l'autre cheminot.

Le conducteur en question se révéla très combatif, ne voulant rien lâcher, mais après des heures de contre-interrogatoire et confronté à ses collègues qui le désignaient, il avoua recevoir des sommes d'argent pour opérer ces mouvements de wagon, il n'était pour rien dans le décès de ces deux SDF.

Qui lui donnait ces sommes ? Elles étaient déposées la veille des manœuvres dans une cache sous le poste d'aiguillage. Comment informait-il ses sponsors qu'ils étaient de service ? Il donnait à l'avance son planning et celui de l'équipe qui revenait à peu près identique tous les quinze jours. Comment communiquait-il ces plannings ? Il avait un numéro de téléphone à appeler pour les préciser par message. Quel était ce numéro ? Il le leur donna.

Comment avait-il été recruté ? Dans un bar, près de la gare où il avait l'habitude d'aller. Par qui ? Une grande femme noire, assez jolie, autoritaire qui lui avait demandé avec un grand sourire s'il voulait arrondir ses fins de mois. Il s'était laissé convaincre d'autant plus qu'elle l'avait emmené à l'hôtel pour discuter disait-elle et elle lui avait aussi servi pour le convaincre une prestation qui l'avait conquis. Elle était revenue plusieurs fois jusqu'à ce qu'ils mettent au point leur plan dans le détail. Depuis il ne l'avait pas revue à son grand regret.

Combien d'opérations de transfert d'être humain avait-il faites ? Une bonne vingtaine. Combien cela lui rapportait-il ? Il recevait 30 000 à chaque fois, il donnait 10 000 aux aiguilleurs, et 6 000 à l'autre cheminot.

Une fois toute la mécanique de prévarication dévoilée, Marceau s'attaqua aux meurtres.

Franck de son côté interrogeait l'entrepreneur et son assistante.

CHAPITRE IV

Marceau regardait ce type, attaché à la table avec un air sévère. Il avait fait du trafic d'être humain un business, il n'avait aucune morale, qu'est-ce que la vie pour lui ? Il était sûr qu'il avait devant lui un assassin, son instinct le lui disait et il devait être malin pour le faire avouer. Pas facile, car déjà il aurait une lourde condamnation pour ces premières accusations de trafic humain en bande organisée, il allait essayer d'échapper à 30 ans de prison incompressible pour ce double meurtre. Comment le coincer ?

« Il faut que je le confronte à son donneur d'ordre et ce dont ils avaient convenu en cas de pépin. C'était certainement ce qui était arrivé, il avait été embêté par la présence de témoins du trafic et il avait reçu des ordres pour éliminer ces gêneurs. »

— Pouvez-vous me décrire avec précision la femme qui vous a recruté ?

— Je vous l'ai dit une grande et belle Africaine, qui parlait très bien français, elle m'avait dit être originaire d'Afrique de l'Ouest par ses parents et vivait depuis toujours en France.

— Nous allons établir un portrait-robot.

Il appela le spécialiste et au bout d'une heure un portrait était sorti de l'ordinateur.

— Ressemblait-elle à cela ?

— Oui, c'est assez ressemblant.

— On va la trouver et vous confronter à elle, les deux hommes qui ont été tués sur les voies l'ont été par l'écrasement d'une machine, c'est ce qui ressort de l'autopsie, d'autre

part des traces de liens sur leurs poignets montraient qu'ils avaient été entravés.

Marceau le remit en cellule.

Franck commença l'interrogatoire des deux personnes arrêtées à l'usine. En premier lieu, il cuisina le patron d'origine moldave qui avait un fort accent russe. Celui-ci ne se laissait pas impressionner, donc Franck l'attaqua sur sa gestion louche de son affaire, l'emploi de personnel au noir, le côté esclavagiste de sa façon de gérer. Il lui confirma que rien que sur ces points-là, il avait de quoi le mettre sous les verrous et de faire fermer son affaire. L'autre prétextait qu'il était appuyé par les élus locaux, il donnait du travail à tout un tas de malheureux qui étaient sans emploi. Puis il le reprit sur la location de la camionnette qui avait été utilisée lors des trafics humains et il lui montra les vidéos. Il répondit qu'il n'avait rien à voir avec cela. Les locations s'étaient renouvelées depuis deux ans avec le même nombre de kilomètres. Où allaient-ils, ce n'était pas en chargeant des tissus dans le Sentier qu'il pouvait faire autant de chemin. Nous avons les factures, lui dit Franck, des jours de chargement de marchandise chez les grossistes, il n'y a pas tant de distance depuis votre entreprise.

Il prétextait que ce n'était pas lui qui décidait de louer, mais son assistante en fonction des besoins et elle chargeait un de ses employés d'aller chercher la marchandise.

— Qui est-ce ? Il leur donna le nom d'un de ses compatriotes qui travaillait avec lui.

Il le remit en cellule malgré les protestations de son avocat qui disait qu'il n'y avait aucune charge contre lui.

Franck décida d'interroger l'assistante, il venait de recevoir le portrait-robot fait par le conducteur. Il fut surpris par la ressemblance. Aussi, alla-t-il, avant de commencer, lire le compte-rendu de l'interrogatoire. Tout s'éclairait, la fille avait été le premier contact avec le conducteur, sans doute c'est elle qui commandait le trafic et son patron était aussi impliqué devant

le superviser. D'où venaient tous ces travailleurs sans papiers : d'Italie où ils erraient après être entrés illégalement par la Turquie la Grèce, la Tunisie où la Lybie. Ils devaient trouver de la main-d'œuvre dans le trafic qu'ils organisaient. Mais où logeaient-ils tous ces gens ? Il sentait qu'il y avait derrière ce trafic bien organisé aussi de la prostitution. En effet, 20 personnes par mois au minimum rentraient illégalement sur le territoire par leur trafic, où étaient-elles ?

Après avoir relevé son état civil et son adresse, il interrogea la fille dénommée Mariam :

— Bon, je ne vais pas y aller par quatre chemins, je vais vous accuser de trafic d'être humain, d'enlèvement, de complicité de crime. Nous avons la preuve que vous êtes à l'origine des trafics organisés sur les voies de chemin de fer de la gare de Lyon. Il se trouve d'autre part que je vous soupçonne d'avoir fait enlever mon collègue Prairie, le numéro de téléphone qui l'a convoqué à ce rendez-vous est identique au vôtre, d'ailleurs on va faire analyser les voix qui ont été enregistrées et les comparer à la vôtre. Vous savez que c'est extrêmement grave de s'en prendre à un agent de la force publique, il n'y aura pas de circonstances atténuantes. C'est vous qui louiez les camionnettes pour le trafic, c'est vous qui aviez contacté ce conducteur pour organiser ce trafic. Ce portrait-robot faisant suite à ses indications est très ressemblant n'est-ce pas : « Franck le lui montre ». Maintenant, on va déterminer si c'est vous qui avez ordonné de tuer ces deux Sénégalais sur les voies ferrées. Si c'est le cas, vous êtes aussi complice d'assassinat. Et puis, vous allez me dire où est votre centre de rétention des pauvres gens que vous faites entrer illégalement et où est mon adjoint Prairie. Je vais vous mettre sur le gril jusqu'à ce vous parliez, car vous vous en êtes prise à mon collaborateur et je serai sans pitié. Qu'est-ce que vous pensiez en l'enlevant, faire libérer vos complices, peser sur leur incarcération, les empêcher de parler ? Vous êtes naïve ?

La fille pâlisait à chacune de ses assertions, il continua pendant des heures

Jusqu'à ce qu'elle craque. Son avocat présent lui demanda de ne rien révéler, mais mis en présence du conducteur, celui-ci la reconnut et se dédouana sur elle.

— C'est elle qui m'a incité à faire ce trafic une première fois, puis elle m'a menacé de me dénoncer si je ne recommençais pas.

— Mais elle vous payait grassement ?

— Oui, c'est vrai, imaginez que je sois pris sur le fait par des contrôleurs, je perdais mon emploi et les autres aussi, nous étions pris dans un engrenage.

— C'est pourtant vous qui avez écrasé ces deux pauvres garçons sur les voies, vous étiez les seuls à pouvoir manœuvrer.

— Non, c'est un accident, on les avait surpris en train de nous espionner, c'est vrai ils avaient été entravés, on leur avait fait promettre de ne rien dire sinon on les retrouverait, l'un et l'autre sont partis en courant. Ils ont dû être renversés par des trains qui passaient.

— C'est à moi que vous essayez de faire croire cela, vous êtes bien naïf, vous aussi. Et vous, vous n'avez jamais demandé de supprimer ces témoins ?

— Non, je n'étais pas là.

— Qui l'était là ?

— L'ami moldave de mon patron.

— C'est lui qui portait une arme sur les vidéos ?

— Oui, c'est lui, c'est lui aussi qui a mis en joue les SDF quand je les ai trouvés dans la cabine de conduite l'un et l'autre et qui les a entravés, dit le conducteur.

— C'est déjà plus clair, vous les avez obligés à courir, vous les avez rattrapés avec votre locomotive et vous les avez écrasés sur la voie.

— Non, ce n'est pas vrai, je n'ai pas fait cela.

Franck continua avec la fille sous l'œil attentif de Marceau et renvoya le cheminot en cellule.

— À nous deux : où sont tous ces pauvres clandestins que vous faites rentrer sur le territoire ? Ils sont bien quelque part ? Dans un rayon d'environ 60 à 80 kilomètres de Paris, je présume ?

— Je ne sais pas.

— Si vous le savez, puisque c'est vous qui louiez les camionnettes et à qui était envoyée la facture.

— Si vous persistez, j'ajoute complicité d'assassinat à la liste des accusations contre vous.

— Écoutez-moi bien : si quelqu'un a touché ne serait-ce qu'à un seul cheveu de mon collègue, je vous rajoute séquestration et tentative de meurtre sur un policier dans l'exercice de ses fonctions, soit facilement 20 ans de plus. Alors, dites-moi tout. Où est-ce ?

Son teint était passé au gris, Mariam roulait des yeux de biche prise au piège, affolée par ce qu'elle savait et ce qui la menaçait.

— Je veux bien collaborer, mais j'ai peur de la mafia moldave, vous savez ils sont terribles, ce sont de vraies bêtes sauvages qui nous tiennent sous leur pouvoir et vous oblige à faire des choses même si nous ne voulons pas. Ils me retrouveront et seront sans pitié, ils me tueront si je parle. J'ai besoin d'être protégée.

À ce stade, Franck sortit de la pièce et alla se concerter avec Marceau.

— Elle est mûre, elle va parler, mais manifestement elle crève de peur. Peut-on lui appliquer le régime de la protection des témoins, on est à deux doigts de régler cette affaire et de retrouver Prairie, qu'en pensez-vous ?

— Je suis d'accord, mais je dois en référer au juge d'instruction et au parquet pour avoir leur accord. En attendant, remettez là en cellule.

Franck retourna dans la salle d'interrogatoire :

— Bon, j'espère que vous avez réfléchi, de toute façon vous n'avez pas trente-six solutions : soit, vous parlez et on va voir

comment vous protéger, où vous vous taisez et vous allez prendre le maximum.

Il la renvoya en cellule et donna l'ordre d'arrêter l'ami du directeur de la fabrique, porteur de l'arme, qu'il présumait avoir contribué au meurtre des deux Sénégalais. Il était resté sur place, sûr de lui et sûr de ne pas être inquiété. Il n'y avait plus de témoin, sauf le conducteur, mais celui-ci une fois remis en tôle, serait exécuté. Il avait déjà donné l'ordre à ses réseaux.

Le Parquet avait accepté le régime de protection du témoin. Ils allaient pouvoir interroger le patron de l'entreprise pour mesurer son implication, ainsi que son acolyte moldave. Il commença avec Mariam :

— J'ai une bonne nouvelle pour vous, vous allez pouvoir bénéficier du régime de protection des témoins, ça ne veut pas dire que nous supprimons nos accusations contre vous. Celles-ci pourront être nuancées si vous coopérez. Nous voulons savoir : où se trouve Prairie, où est le centre de rétention, quelle est l'implication de votre patron et de son ami moldave dans ce trafic, qui a donné l'ordre d'exécuter les deux Sénégalais et qui l'a fait. On vous écoute.

En quoi consiste votre protection ?

— Vous êtes mise à l'abri sous un faux nom et sous surveillance dans un endroit tenu secret jusqu'au procès.

— Je ne pourrais pas voir ma famille ?

— Normalement non, mais nous pourrions organiser de temps en temps une rencontre si vous êtes assez coopérative.

— C'est dur.

— Moins que la prison, Mariam où vous allez aller directement si vous persistez.

Elle prend le temps de la réflexion dans le silence pesant de la pièce. Marceau et Franck sont suspendus à ses lèvres, puis soudain en pleurant elle ouvre grand les vannes et se libère :

— Oui, sur l'ordre de Tchouri, j'ai à deux reprises suscité l'intérêt de Prairie par téléphone, confessait-elle. Le centre est

situé à côté de Mantes-la-Jolie dans une grande propriété privée clôturée et gardée. Elle appartient à une société civile immobilière dirigée par mon patron. Prairie y était retenu, mais si j'ai organisé sur leur ordre le rendez-vous, ce n'est pas moi qui l'ai agressé et enlevé, c'est l'ami moldave de mon patron Tchouri qui l'a fait. En fait, c'est aussi lui qui avait entravé les deux SDF, les avait obligés sous la menace de son arme à courir, puis il était monté dans la locomotive avec le conducteur qu'il avait menacé, lui aussi, pour qu'il les écrase à chaque fois. C'est ce que j'ai entendu depuis le bureau où il y a eu une altercation entre lui et Tchouri qui était furieux qu'il les ait fait tuer, il aurait été plus simple de les emmener au centre et surtout moins dangereux, pas de trace. Si les corps étaient découverts, il y aurait une enquête, c'était un véritable abruti sanguinaire, lui avait dit Tchouri.

— Vous allez nous indiquer exactement où se trouve le centre.

— D'accord.

Elle était reconduite en cellule, les deux autres malfaiteurs étaient maintenus en garde à vue jusqu'à ce qu'ils soient interrogés et inculpés. Les conducteurs et les aiguilleurs étaient renvoyés en prison.

Marceau et Franck s'employèrent à organiser l'assaut contre le centre de rétention pour libérer Prairie et les migrants qui s'y trouvaient. Dans un premier temps, ils demandèrent à deux inspecteurs d'aller sur place pour observer le dispositif de protection et de préparer le plan d'intervention. Il ne fallait qu'en aucun cas Prairie ne soit menacé.

Ils décidèrent du jour et de l'heure. Le surlendemain, tôt le matin, une vingtaine d'hommes de la brigade d'intervention du GIGN, sous la surveillance d'un hélicoptère, et plusieurs véhicules d'assaut pénétrèrent dans la propriété.

L'échange de coup de feu dura une dizaine de minutes, puis les gardiens moldaves se rendirent. Les policiers pénétrèrent dans le bâtiment où une cinquantaine de pauvres types et de

filles étaient enfermés dans des conditions d'hygiène épouvantables. En fouillant les caves où étaient des cellules dans lesquelles pourrissaient des récalcitrants, ils trouvèrent Prairie qui se jeta dans leur bras. Il leur raconta brièvement ce qu'il savait et leur indiqua un pavillon isolé un peu plus loin sur la propriété. C'était là où se passait la prostitution.

Ils s'y dirigèrent armés et sous leur menace la tenancière, qui ressemblait vraiment à son emploi : une grosse femme, forte en gueule, complètement allumée et avec une dégainée de digne d'un film de cocotte, se rendit.

Ils visitèrent les chambres où de jeunes Africaines pour la plupart étaient retenues. Elles avaient expliqué que régulièrement de grosses voitures venaient dans la propriété, des hommes importants semble-t-il, les choisissaient et elles devaient satisfaire à une ou plusieurs leurs fantasmés sexuels les plus débriés et souvent très dangereux, plusieurs d'entre elles avaient été blessées et même une était morte.

Une, d'entre elles, se tenait un peu à l'écart et semblait ne pas partager leur misère. Franck l'interrogea : elle avait dix-huit ans, elle était retenue là depuis plus d'un an. C'est son petit ami moldave qui l'avait installé dans cette maison et venait la voir de temps en temps, elle ne faisait pas de passe et était réservée à son usage exclusif. Elle venait du Sénégal et depuis la mort de sa mère elle avait quitté son père. Pris d'un soupçon Franck, lui demanda comment s'appelait son père elle répondit : « Moussa. » C'était donc bien elle Khady !

Franck lui raconta doucement qu'il croyait que son père était décédé en la recherchant, mais que grâce à lui, ils avaient pu remonter la piste jusqu'à ce qu'ils trouvent l'endroit où elle était retenue. Celui qui la maintenait prisonnière avait été appréhendé, ils allaient pouvoir être confrontés.

La jeune fille pleurait doucement en entendant qu'elle avait perdu le reste de sa famille, mais était heureuse d'être libérée. Franck était ému par sa fragilité, il lui promit de l'aider.

Les migrants furent interrogés, répertoriés, leurs histoires documentées, et envoyés dans un foyer de réinsertion, après avoir reçu les soins médicaux indispensables.

Une dizaine de jours plus tard, l'enquête était bouclée, les deux Moldaves et leurs complices étaient derrière les barreaux, mais un accident avait été signalé : le conducteur soupçonné d'avoir tué les deux SDF avait fait une chute de dix mètres dans sa prison lors d'un mouvement de prisonnier. Il était mort. Le contrat mis sur sa tête par le Moldave, l'ancien petit ami de Khady, avait été exécuté. Mariam elle, avait été placée en sécurité.

Ce petit matin-là, il pleuvait doucement. Sous un parapluie, Franck protégeait Khady devant le carré des indigents du cimetière du Père-Lachaise où était procédé à l'enterrement de son père Moussa et de son ami Abdou. Un prêtre dit les paroles consacrées et prononça son homélie. Habillée de noir, Khady s'avança pour déposer un bouquet de fleurs sur la tombe, se recueillit un moment, puis rejoignit les deux mamys sénégalaises qui avaient décidé de l'héberger dans leur foyer de jeune fille. Elle se tourna vers Franck, lui fit un petit signe de connivence et de remerciement. Il s'éloigna satisfait, malgré ce triste jour.